

Québec, le 29 mai 2020



## Communiqué

**Objet : Capsule informative « Précisions légales sur les conditions de travail »**

Le rôle de la Fédération des hygiénistes dentaires du Québec consiste à défendre ses membres et à les informer sur leurs droits. À la suite de la diffusion de nos premières capsules, vos demandes ont été écoutées. Une avocate en droit du travail a été consultée afin d'avoir l'heure juste sur certaines questions qui soulevaient plus d'inquiétudes de la part des travailleurs du milieu dentaire. Dans cette vidéo, du nouveau contenu et des précisions légales pertinentes vous sont présentés en vue du retour en clinique.

Nous souhaitons éviter que vous vous positionniez dans une situation irrégulière en acceptant des conditions qui ne sont pas conformes et vous indiquer vos obligations comme travailleur et les conséquences que pourrait avoir (entre autre) un refus de travail non justifié. Notez que la collaboration avec l'Association des assistant(e)s dentaires du Québec s'est poursuivie dans la création de cette quatrième capsule qui traitera principalement des conditions de travail.

Face à la covid-19, plusieurs entreprises de tous les secteurs ont dû changer leur façon de faire. Plusieurs initiatives créatives ont été partagées, nous vous encourageons à retourner dans cet esprit de résilience et d'adaptation. La coopération et le dialogue sont des éléments clés. Selon nous, mieux vous êtes informés, plus il sera facile d'exprimer vos droits dans le respect, sources à l'appui. Nous souhaitons que cela contribue à bien vous outiller pour vos réunions d'équipe et l'actualisation de vos pratiques de travail.

### [VISIONNER LA CAPSULE](#)

Des documents de référence ont aussi été publiés par la CNESST sur le sujet et nous souhaitons que tous puissent les connaître et y avoir accès.

- [Trousse d'outils pour le secteur des soins buccodentaires](#)
- [Question Réponses– COVID-19](#)

La FHDQ tient à vous rappeler qu'elle apportera son expertise et son support à toutes les hygiénistes dentaires qui en feront la demande à l'adresse suivante : [info@fhdq.org](mailto:info@fhdq.org)

Une Fédération comme la nôtre est primordiale dans une situation comme celle-ci où le partage des ressources informatives est essentiel. Nous vous invitons vivement à nous appuyer en encourageant vos collègues à devenir membre. Cela augmentera votre pouvoir de représentation et de négociation dans tous les aspects de la profession en vous permettant de bénéficier de nombreux avantages. Pour plus d'informations voir notre site : [www.fhdq.org](http://www.fhdq.org)

Rendez votre Fédération encore plus forte, nous sommes là pour vous !

Mélanie Dubreuil, Présidente FHDQ